



Arcueil, le 17 janvier 2024

Communiqué du SNES-FSU Paris

Rapport administratif collège privé Stanislas : le rectorat de Paris doit réagir

Le rapport administratif, rendu public par la presse, fait état d'homophobie, de sexisme, de non respect des programmes et de la liberté de croyance, de risques pour la santé des élèves, de propos pénalement répréhensibles. Ces atteintes graves aux textes réglementaires et aux valeurs de la République ne peuvent rester sans conséquence. Le SNES-FSU Paris demande que le contrat accordé à cet établissement lui soit retiré, et que M le Recteur réunisse d'urgence la formation contentieuse et disciplinaire du CIEN pour avis sur l'autorisation de recevoir des boursiers.